Avant la saison

Organiser pour anticiper

Je suis employeur,
je propose du travail

- J'identifie et je communique sur mes besoins de main-d'oeuvre.
- Je forme les encadrants aux relations humaines.
- Je me forme au droit du travail pour mieux connaître mes droits en tant qu'employeur et mes devoirs envers les salariés saisonniers.

Je suis salarié saisonnier,
je propose mes compétences

- Je prends des dispositions pour régler les questions liées à la garde de mes enfants, ma mobilité, mon hébergement.
- Je prépare mon équipement de travail.
- Je m'informe sur mes droits en tant que salarié saisonnier, mes devoirs envers mon employeur et mes obligations envers les institutions.

Je suis acteur de l'emploi, de l'insertion (Pôle Emploi, ADEFA, missions locales, PLIE, PAIO, associations intermédiaires...)
je favorise la mise en relation entre les employeurs et les salariés saisonniers

- J'accompagne les employeurs dans le recrutement des salariés saisonniers.
- J'oriente et j'accompagne les salariés saisonniers dans leur recherche d'emploi.

Pendant la saison

Rassembler les conditions pour réussir le travail

Je suis employeur

- J'informe dès que possible des dates de démarrage et de fin de saison.
- Je rencontre le salarié saisonnier, si possible avant le démarrage de la saison.
- Je lui fais visiter l'entreprise, lui explique son rôle dans le cycle de production et lui présente le contenu du poste ; je lui remets un livret d'accueil.
- J'explique au salarié saisonnier le contenu de son travail, à partir d'une description écrite des tâches à réaliser ou d'une fiche de poste.
- Je présente au salarié saisonnier ses référents au sein de l'entreprise.
- J'utilise la période d'essai pour accompagner le salarié saisonnier dans sa progression vers les objectifs fixés.
- J'implique les salariés permanents dans l'accueil des salariés saisonniers.
- J'aménage les postes de travail et fournis des équipements appropriés pour de meilleures conditions de santé et de sécurité.
- J'informe le salarié saisonnier sur les règles de sécurité liées à son environnement de travail et nécessaires à la tenue de son poste.
- Je propose des lieux de vie (lieu de repas, vestiaire, sanitaires, parking).
- J'adapte les horaires, quand c'est possible, pour lever les contraintes d'organisation des salariés saisonniers (horaires de bus, garde d'enfants...).

Je suis salarié saisonnier

- Je suis présent tous les jours de travail, je suis ponctuel et je préviens dès que possible en cas d'empêchement.
- J'éteins mon téléphone portable pendant les heures de travail.
- Je demande des explications sur les tâches à effectuer dès que je ressens une difficulté.
- Je tiens compte des recommandations sur la tenue vestimentaire la plus adaptée.
- Je respecte les consignes de sécurité, pour moi-même et les autres.
- Je prends un petit déjeuner et je m'hydrate.
- Je respecte les lieux mis à ma disposition.
- Je fais part de mes contraintes d'organisation personnelle.
- Je m'adapte à l'organisation de l'entreprise.

Je suis acteur de l'emploi, de la formation, de la santé et sécurité au travail
(DDTEFP, MSA, Chambre d'agriculture, FAFSEA, centres de formation, missions locales, PLIE, PAIO...)

- J'informe les employeurs sur les services proposés et les accompagne pour améliorer la prévention des risques dans l'entreprise.
- J'informe les employeurs sur les services proposés et les accompagne pour améliorer les relations humaines et l'organisation du travail.
- J'informe les employeurs sur les dispositifs de formation existant et les accompagne dans leur mise en oeuvre.

A la fin de la saison

Echanger pour évaluer et envisager l'avenir

Ensemble, employeur et salarié saisonnier

- Nous faisons, en entretien individuel, un bilan du travail réalisé pendant la saison.
- Nous mettons en évidence, par écrit de préférence, les compétences acquises et mises en oeuvre pendant la saison et celles qu'il serait utile d'acquérir.
- Nous nous informons mutuellement de notre souhait de travailler ensemble à nouveau la saison prochaine.
- L'employeur informe le salarié saisonnier sur les dispositifs de formation existant.

Entre les saisons

Gérer l'alternance pour mieux vivre les saisons

Je suis employeur

- Je participe à un réseau d'échange de bonnes pratiques sur le travail saisonnier.

Je suis salarié saisonnier,
je rencontre les différents acteurs qui vont m'accompagner dans mon parcours personnel et professionnel
(Pôle Emploi, missions locales, PLIE, PAIO, ADEFA, MSA, FAFSEA, centres de formation...)

- J'informe de la fin de mon contrat et fais valoir mes droits à l'emploi.
- Je m'assure de mes aptitudes physiques en faisant valoir mes droits à la santé.
- Je conforte mon parcours professionnel en faisant valoir mes droits à la formation.

Je suis acteur de l'emploi, de la formation, de l'insertion
(Pôle Emploi, DDTEFP, missions locales, PLIE, PAIO, associations intermédiaires, ADEFA, FAFSEA, centres de formation...)

- J'informe les salariés saisonniers sur les droits et les conditions d'accès à la formation.
- J'accompagne les salariés saisonniers dans la réflexion sur leur parcours professionnel en valorisant les compétences acquises pendant la saison.
- Je favorise l'information des employeurs sur le droit du travail applicable à l'emploi saisonnier.

Je suis acteur du développement et de l'organisation du territoire
(Conseil général, collectivités, DDTEFP, MSA, missions locales, PLIE, PAIO...)

- Je favorise l'accès aux services facilitant l'emploi (mobilité, garde d'enfants, hébergement...) en informant, en adaptant les conditions d'accès, en améliorant leur souplesse.
- Je contribue à une meilleure organisation pour faciliter l'accès aux soins sur le territoire.
- Je favorise la création de structures de type groupements d'employeurs pour aider les salariés saisonniers à accéder au temps plein annuel.
- Je soutiens les initiatives collectives en faveur de l'accueil des salariés saisonniers (logement, sanitaires, matériel...).

Je suis acteur de la promotion de la santé (associations, MSA...)

- J'informe sur les droits à la santé, je facilite l'accès aux soins, je développe des actions de prévention.

Ensemble, acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion, du développement et de l'organisation du territoire, de la promotion de la santé

- Nous participons à un réseau d'échanges sur l'emploi saisonnier.
- Nous participons à la promotion et à la diffusion de la charte de l'emploi saisonnier.

ADEFA : Association Départementale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture
DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FAFSEA : Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Exploitations et entreprises Agricoles
MSA : Mutualité Sociale Agricole
PAIO : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi